

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1756**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Administrateur de la solidarité internationale

Nouvel intitulé : Administrateur de la solidarité internationale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut bioforce développement Rhône Alpes (Bioforce développement)	Directeur Institut Bioforce Développement Rhône Alpes, Directeur Institut Bioforce Développement Rhône Alpes

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'administrateur assure la gestion financière, comptable et budgétaire, et administrative de la mission terrain afin de garantir la rigueur et la transparence de la gestion. Il gère les ressources humaines locales au niveau de la législation locale et des procédures. Il est le garant du respect des procédures comptables, et veille à la transparence de l'utilisation des fonds.

Il encadre des équipes, il fait preuve d'une faculté d'adaptation au contexte, d'une capacité d'analyse.

Les fonctions de l'administrateur relèvent de la :

1. GESTION COMPTABLE, FINANCIERE, ET BUDGETAIRE
2. GESTION DES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS DE FONDS
3. GESTION ADMINISTRATIVE DES RESSOURCES HUMAINES
4. GESTION OU MANAGEMENT D'EQUIPE
5. GESTION DES RELATIONS ET DE LA COMMUNICATION

Afin d'assurer la pérennité de la mission et d'exploiter au mieux ces compétences techniques un administrateur il adapte son comportement en situation professionnelle.

1. GESTION COMPTABLE, FINANCIERE, ET BUDGETAIRE Le titulaire de la certification maîtrise la gestion comptable, budgétaire et financière d'un programme.

2. GESTION DES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

Le titulaire de la certification maîtrise les processus permettant de répondre aux exigences des bailleurs de fonds

3. GESTION ADMINISTRATIVE DES RESSOURCES HUMAINES

Le titulaire de la certification maîtrise les outils de recrutement, les outils administratifs

4. GESTION OU MANAGEMENT D'EQUIPE

Le titulaire de la certification maîtrise les processus d'animation d'équipe

5. GESTION DES RELATIONS ET DE LA COMMUNICATION

Le titulaire de la certification maîtrise les circuits de communication interne et externe

En outre, il maîtrise l'anglais, il maîtrise l'outil informatique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toute structure ou organisation liée aux actions de solidarité internationale/humanitaires : - Organisation Non Gouvernementales

- Croix Rouge
- Nations Unies
- Ministères

Administrateur de programme de solidarité internationale Contrôleur de gestion de programme de solidarité internationale

Coordinateur/chef de projet de solidarité internationale

Délégué d'une organisation de solidarité internationale

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention du titre résulte de la validation de 5 champs de compétences : 1. GESTION COMPTABLE, FINANCIERE, ET BUDGETAIRE

2. GESTION DES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

3. GESTION ADMINISTRATIVE DES RESSOURCES HUMAINES

4. GESTION OU MANAGEMENT D'EQUIPE
5. GESTION DES RELATIONS ET DE LA COMMUNICATION

Pour les personnes issues de la formation, la certification est globale. Elle comprend un champ de compétence spécifique : rédaction et remise du rapport de mission

Pour les personnes en VAE la certification peut être globale ou partielle sur les mêmes composantes

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le Président de l'Institut Bioforce Développement Le Directeur des formations Deux professionnels externes (répartis entre employeur et employé)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Le Président de l'Institut Bioforce Développement Le Directeur des formations Deux professionnels externes (répartis entre employeur et employé)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006

Pour plus d'informations

Statistiques :

17 certifié par année

Autres sources d'information :

Institut Bioforce Développement

<http://www.bioforce.asso.fr>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT BIOFORCE DEVELOPPEMENT RHONE ALPES 9, rue Aristide Briant
69664 Vénissieux Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien intitulé : Agent de développement international : option tiers monde

Certification suivante : Administrateur de la solidarité internationale